**MEMOIRE TECHNIQUE**

**CADRE DE REPONSE**

**commun à tous les lots**

**DAF\_2024\_000447**

**Annexe 2 de l’Acte d’engagement**

**Critère n°2 : Valeur Technique (32 points)**

**Critère n°3 : développement durable (8 points)**

**2-1/ Pertinence et qualité de la méthodologie proposée : 16 points**

**Le candidat devra décrire la méthodologie et l’organisation, notamment l’équipe qui y est dédiée, la compréhension de la problématique dans l’administration publique, des enjeux, méthodologie et organisation.**

Cas pratique :

Vous intervenez dans le cadre de l’intégration du risque RPS dans le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) d’un organisme, et vous devez fournir un plan d’action au chef d’organisme. La problématique principale de l’organisme est la suivante : en raison d’un manque de personnel au sein de divers bureaux, une réorganisation du travail a été mise en place. Les agents ont la sensation de travail bâclé car on leur demande d’être polyvalent et qu’ils ne sont pas formés.

Le chef d’organisme est en poste depuis un (1) an et travaille avec une équipe en prévention composée d’un (1) Chargé en Prévention des Risques Professionnels (CPRP) et deux (2) préventeurs à 30 % dont les postes sont à pourvoir.

L’organisme est le Groupement de Soutien de la Base de Défense (GSBdD) de Montlhéry. L’effectif est de 242 agents (civils et militaires) réels sur 310 postes prévus. Ils se répartissent sur 6 sites : (1 chef d’organisme et 3 chefs sur les principaux sites)

* Montlhéry (portion centrale avec 174 agents),
* Brétigny (43 agents),
* Fontainebleau (13 agents),
* Sainte Assise (8 agents),
* Saclay (3 agents),
* Antenne de Vert le Petit (1 agent).

Vos objectifs sont de dresser un état des lieux, d’identifier des leviers de prévention et des bonnes pratiques, concevoir un plan d’action de prévention et d’intégrer les éléments au DUERP.

Vous pourrez vous appuyer sur le groupe pluridisciplinaire RPS présent dans l’organisme. Ce dernier est composé du : chef d’organisme ou son représentant, le CPRP, un représentant des Ressources Humaines, l’assistante sociale, le médecin de prévention, les représentants du personnel siégeant en instances de concertation du personnel civil et militaire.

**2-2/ Qualité du livrable Rapport de fin d'intervention : 16 points**

**Le livrable attendu de l'étude de cas est un rapport de fin d'intervention. Le contenu fourni par le candidat permettra d'évaluer l'analyse de la situation, les outils utilisés, la transcription des données et leur interprétation, ainsi que la recherche de solutions (plan d'actions).**

Livrable à joindre dans l’offre

**Critère n°3 : développement durable (8 points)**

* Déplacement en mode de transport durable (3 points)

**Quels moyens de transport durables envisagez-vous pour limiter l’empreinte carbone des déplacements professionnels liés à l’exécution du marché ?**

Cet engagement pourra faire l’objet d’un contrôle comme précisé dans l’article 7.9.1 du CCAP)

* Utilisation d'outils et de matériel écoresponsables : (2 points)

**Quelles solutions éco-responsables adopterez-vous pour vos outils et matériels afin de réduire votre impact environnemental ?**

* Optimisation numériques : (3 points)

**Comment optimiseriez-vous vos pratiques numériques pour limiter les consommations de papier ?**